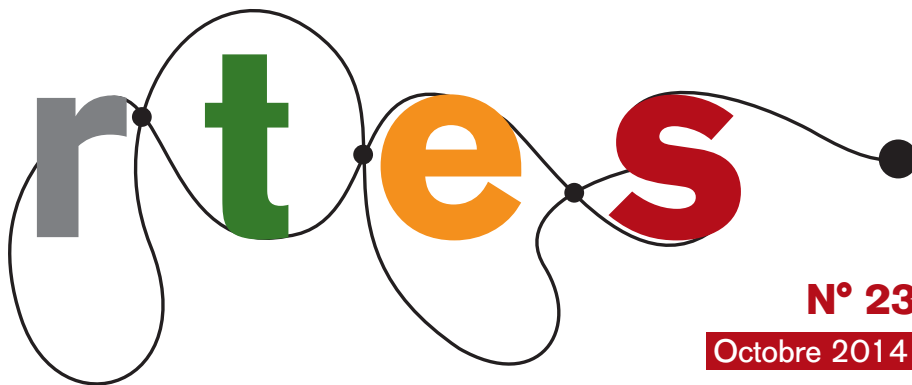
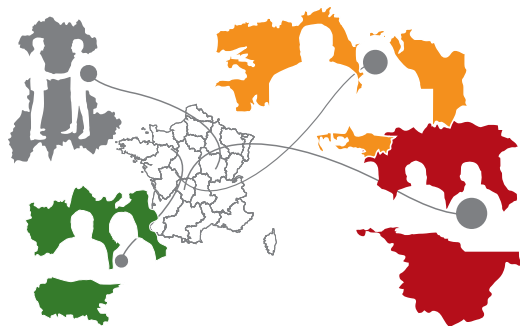




N° 23

Octobre 2014

La lettre du **Réseau** des collectivités **Territoriales** pour une **Économie Solidaire**



Sommaire

Initiatives des territoires

2 et 3

- Cergy-Pontoise : le carrefour des projets
- Loi ESS : parole aux administrateurs du RTEs
- Rhône-Alpes : un nouveau contrat économique sectoriel d'ESS
- Nord : une convention d'ESS avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Transversale(s) L'ESS en réponse aux besoins des territoires ruraux..... 4

Vie du réseau 8



L'ESS en milieu rural, le symbole «Faux-la-Montagne»

Notre village de Faux-la-Montagne (380 habitants) est probablement l'un des plus ESS de France : une trentaine de structures relevant de l'économie sociale et solidaire, cinquante emplois générés et une grande diversité d'activités pratiquées et de statuts utilisés. Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais bien le fruit d'une volonté politique de plusieurs générations d'élus communaux d'accueillir sur notre territoire toutes les initiatives, sans discrimination préalable, mais en s'efforçant d'accompagner efficacement l'installation de toutes et tous. C'est dans cette volonté que s'est forgée l'identité de notre territoire atypique, dans une zone rurale confrontée à une lente désertification. Accueillir cela veut aussi dire créer un environnement propice en multipliant les aménagements et les services susceptibles de fixer une nouvelle population. Là encore, les élus ont fait le choix de soutenir les services publics et privés indispensables au maintien de conditions favorables à l'accueil. C'est ainsi que notre petite

commune compte une pharmacie, une maison de santé avec deux médecins, un dentiste à temps partiel, un infirmier, un kiné et deux ostéopathes, un centre de secours (pompiers), deux classes dans notre école, une poste, une épicerie et une auberge communale. Autant d'éléments de service indispensables pour permettre à des jeunes couples de s'installer dans des conditions satisfaisantes.

Ces orientations et ces réalisations n'ont pu voir le jour que dans la mesure où ces mêmes élus ont su travailler dans un environnement inter-communal dynamique. Ils ont su créer, au sein d'une communauté de communes atypique (à cheval sur deux départements), un climat de coopération et de confiance. L'inclusion de cette petite communauté de communes dans un ensemble plus large n'est pas, de ce point de vue, sans poser problème et un gros travail reste à faire pour préserver la dynamique initiale.

Pour nous, l'économie sociale et solidaire n'est donc ni une innovation, ni une alternative, mais bien l'outil de base de la dynamisation économique et sociale de notre territoire. De ce point de vue, la loi sur l'ESS, récemment votée, vient conforter nos choix.

Même si nous aurions pu souhaiter beaucoup plus d'audace quand à la reconnaissance du rôle que peut jouer l'initiative économique collective et solidaire en tant que moteur de notre développement humain.

Édito

La 2^{ème} Rencontre nationale des Pôles Territoriaux de Coopération Economique

qui s'est tenue le 19 septembre était un succès. Elle confirme que les PTCE sont un horizon mobilisateur, dépassant la somme d'initiatives qui se reconnaissent dans la démarche.

Nous l'avons dit de nombreuses fois, la dynamique engagée autour des PTCE donne de la lisibilité à l'ESS. Les PTCE sont des vecteurs importants de décloisonnement, non seulement entre acteurs, mais également au sein de nos collectivités, et entre collectivités. Espérons d'ailleurs que le 2^{ème} appel à projet annoncé par Carole Delga pour 2015 associera plus étroitement les collectivités locales.



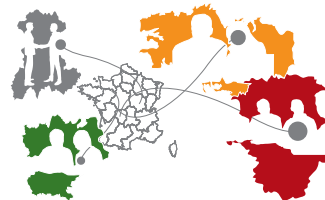
“Les PTCE ouvrent la voie de la transition vers une économie durable”

Mais on ne peut se cacher qu'une question se pose aujourd'hui aux collectivités : celle du modèle économique de ces PTCE. Au-delà de la phase d'émergence, pour laquelle on arrive en général à mobiliser des financements même dans une conjoncture difficile, comment penser la pérennisation de ces démarches ? N'y a-t-il pas un risque que, dans un contexte de restriction du budget des collectivités (baisse annoncée des dotations aux collectivités locales de l'ordre de 11 milliards d'euros sur trois ans), ces initiatives, récentes, en fassent les 1^{ères} les frais ? Et pourtant, au regard des moyens mis sur d'autres formes de développement économique, des marges de manœuvre existent. Elles nécessitent une capacité à agir à différents niveaux, et la poursuite de la démarche collective animée par le Labo de l'ESS. Le RTEs s'y emploiera avec force, afin de nous donner collectivement les outils pour faire avancer ces politiques dans les territoires.

Les PTCE ne doivent pas devenir demain le miroir aux alouettes des acteurs de l'ESS et de leurs partenaires. Ils répondent à des enjeux bien trop importants : ils s'inscrivent dans les territoires, aujourd'hui élément clé de réponse aux crises, et contribuent à l'enrichir. Au-delà du champ de la coopération, ils ouvrent la voie de la transition vers une économie durable.

Henri Arevalo, vice-président du RTEs.

Catherine Moulin, maire de Faux-la-Montagne



Cergy-Pontoise : une démarche collective pour favoriser l'émergence de projets ESS

Depuis 2013, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a mis en place un accompagnement collectif de porteurs de projets afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs idées et activités d'économie sociale et solidaire.

© Cyril Badet - CACAP



Lancé en novembre 2013 durant le mois de l'ESS, le Carrefour des projets a pour objectif de "favoriser l'émergence d'un groupe d'entrepreneurs dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et les aider à transformer leur idée en activité économique par un accompagnement collectif".

La démarche partenariale co-animée par la Communauté d'agglomération, Antropia, Initiative 95, Port Parallèle et l'université de Cergy-Pontoise s'articule en trois rencontres avec les porteurs de projets afin d'aborder plusieurs thématiques :

- pistes d'évolution et de travail pour développer un projet,
- identification des principales étapes du montage de projet,
- acquisition de techniques pour apprendre à présenter un projet,
- échange avec ses pairs et constitution d'un premier réseau.

Ces rencontres se concluent sur une présentation des projets devant partenaires et acteurs de l'économie sociale et solidaire autour d'un cocktail. Trois sessions ont eu lieu (novembre 2013, février et juin 2014) permettant l'accompagnement d'une trentaine de porteurs de projets sur des thématiques diverses telles que repair café, entreprise de textile issu du recyclage, restaurant mobile proposant une cuisine à base de produits locaux, accueil pour enfants autistes, tourisme responsable,...

Cette diversité permet aux porteurs de projet de se constituer un premier réseau pour la création de leurs activités et aux structures accompagnatrices d'échanger sur leurs méthodes et savoir-faire. Afin de poursuivre cette dynamique collective, le Carrefour des projets se tourne vers un format 2.0 en proposant aux différents participants des carrefours de se réunir une fois par mois pour échanger autour de leur projet en présence d'experts de la création d'entreprises et d'entrepreneurs. À tour de rôle, ils présentent leur projet et peuvent ainsi bénéficier des conseils et du réseau de l'ensemble des personnes présentes.

Contacts : Rose-Marie Saint-Germès-Akar, conseillère communautaire déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, rmsga@free.fr
Blandine Faucon-Diene, chargée de mission ESS et entrepreneuriat, blandine.faucon@ceryypontoise.fr

"La loi ESS serait-elle une loi soufflet ?" Les administrateurs du RTES prennent la parole

"La loi ESS serait-elle une loi soufflet¹" ? C'est la question que posent les administrateurs du RTES, au regard du très peu d'écho que sa promulgation a suscité. La période estivale ne s'y prêtait certes pas, mais nombreux sont ceux qui se posent la question des moyens que dégagera l'Etat pour qu'elle puisse avoir des impacts réels. Voici un extrait de la tribune qu'ils ont co-signée.

"La loi ESS est porteuse d'espérances dans le contexte morose que nous connaissons. (...) Mais toutes celles et tous ceux qui au quotidien font vivre ce secteur seront-ils toujours présents demain pour développer cette économie ? Même s'ils résistent mieux à la crise, et tout en absorbant au nom de la société une partie de ses effets, ils la subissent aussi de plus en plus puisque les soutiens que l'ESS est en droit d'attendre baissent. Par exemple, les pôles territoriaux de coopération économique sont enfin reconnus à la hauteur des enjeux qu'ils représentent mais les moyens financiers pour cela seront-ils là alors qu'aujourd'hui ils sont insignifiants ? La BPI jouera-t-elle le rôle qui lui est dévolu ? Les subventions pour les associations seront sécurisées mais jusqu'où iront les baisses de dotation ? Il y a urgence à agir !

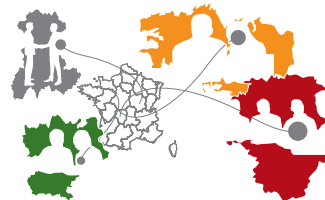
Pour nous, élus de collectivités territoriales soutenant depuis des années l'ESS, la loi est une étape importante pour favoriser son changement d'échelle et nous savons avoir une responsabilité collective et partagée pour transformer l'essai. Nous œuvrerons à cet effet en espérant que les financements des collectivités ne continuent pas à baisser de façon drastique ne nous permettant plus de faire de la politique mais seulement de la gestion de la pénurie.

Mais aujourd'hui la priorité est que l'Etat s'engage et engage des moyens financiers et humains à la hauteur des ambitions affichées par la loi. Nous ne demandons pas des dépenses supplémentaires mais une réorientation en faveur de l'ESS, à juste proportion de son poids, des moyens consacrés au soutien de l'économie classique.

Ainsi si nous arrivons à ce que le souffle de l'ESS ravive la société civile, ensemble entrepreneurs, citoyens, et pouvoirs publics, nous réussirons à faire que cette économie sociale et solidaire soit celle de demain."

Retrouvez le texte complet [sur www.rtes.fr](http://www.rtes.fr)

¹ Le soufflet est un instrument qui aspire de l'air pour le vider dans un deuxième temps ...pour faire du vent !
En matière ferroviaire le soufflet permet de passer d'un wagon à l'autre, c'est aussi un revers de main.



Le Conseil général du Nord conventionne avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Pour préserver et encourager l'économie locale, pourvoyeuse d'emplois non délocalisables et solidement ancrés dans les territoires, le département du Nord a signé une convention avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Nord-Pas de Calais. Objectif : sensibiliser les artisans au regroupement sous forme de coopératives.



Le Département du Nord est engagé de longue date dans la promotion de l'économie sociale et solidaire et de ses valeurs. Il a développé une politique forte en faveur du développement d'activités répondant aux valeurs de l'ESS : création d'activité, pérennisation, essaimage... Dans le cadre de ses partenariats avec les acteurs économiques, le Département a souhaité intégrer une action liée à l'ESS afin de contribuer à sa diffusion. Ainsi, la convention entre le Département du Nord et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région prévoit la sensibilisation des artisans au regroupement sous forme de coopératives. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et d'informer les artisans sur l'intérêt des coopératives artisanales qui sont une réponse adaptée aux difficultés, aux besoins, aux attentes exprimés par les artisans. Cependant, ce modèle est encore mal connu et l'enjeu de cette information est de susciter la création de nouvelles coopératives ou l'adhésion aux structures existantes. Ces réunions sont menées en collaboration avec la Chambre de Métiers ainsi que la COOP Nord-Pas de Calais, coopérative d'achat métiers de la plomberie, et la coopérative LARI 59/62, coopérative achat métiers du bois, et se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2014.

Contacts : Martine FILLEUL, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, du développement économique et du développement rural, 03 59 73 68 07
Eve Coulon, responsable du service du développement économique, Direction des partenariats, de l'attractivité et de l'économie, eve.coulon@cg59.fr

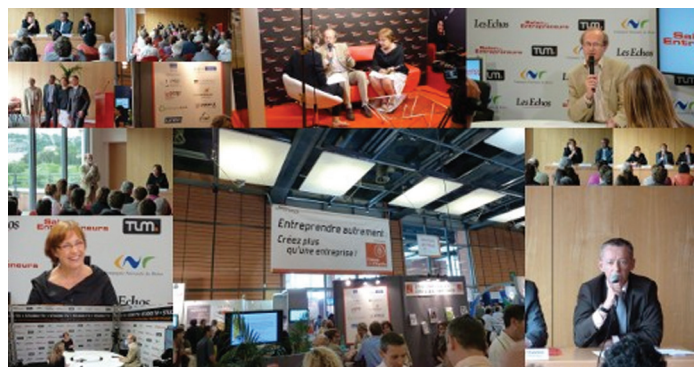
Un nouveau contrat économique sectoriel d'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes a adopté son troisième contrat économique sectoriel ESS pour la période 2014-2016 le 18 juin dernier. La région, l'État, la CRESS Rhône-Alpes ainsi que, pour la première fois, la Caisse des Dépôts et Consignations, ont souhaité poursuivre la dynamique engagée par les deux premiers contrats sectoriels de 2007 et 2011.

Ce nouveau contrat bénéficie en 2014 d'un soutien financier à hauteur de 2 387 500 € par la région Rhône-Alpes, 1 million d'€ par l'État et 1 122 200 € par la Caisse des Dépôts et Consignations. L'évaluation du précédent contrat 2011-2013 a mis en évidence le renforcement du sentiment d'appartenance à l'ESS, une interconnaissance accrue de ses acteurs qui a permis une meilleure coopération, une plus grande visibilité ainsi que son inscription comme acteur du développement économique à part entière. Il a impulsé également une meilleure reconnaissance de l'ESS par les collectivités locales et une plus grande implication de leur part dans ce secteur, avec notamment la mise en place de plans de développement de l'économie sociale et solidaire.

Des points d'amélioration ont été soulignés : coopérations cloisonnées dans certaines filières, manque de transversalité, peu de passerelles avec les acteurs économiques « classiques », et impact territorial des actions à améliorer. Partant de ces constats, ce 3^{ème} contrat sectoriel, composé de 18 actions, s'articule autour de 3 axes stratégiques élaborés avec les acteurs et les collectivités locales depuis le dernier trimestre 2013 :

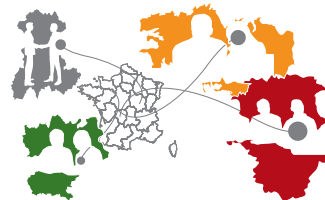
- **promouvoir l'ESS auprès du grand public** pour que chacun puisse devenir acteur en tant que salarié, entrepreneur ou bénévole,
- **favoriser le développement de l'innovation sociale** en vue d'inscrire l'ESS comme une réponse aux besoins sociaux et apportant de nouvelles approches économiques et organisationnelles,
- **favoriser l'entrepreneuriat et le développement économique** à travers un meilleur accompagnement à la création d'activités ESS et une consolidation de leur développement.



En parallèle, la Région a inscrit l'innovation sociale comme partie intégrante de sa stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente pour la période 2014-2020. Cette stratégie permettra de développer l'innovation sociale notamment avec un accompagnement à la mise en œuvre de nouvelles pratiques RH ainsi que le développement de l'entrepreneuriat social et de la coopération. Enfin, ce troisième contrat économique sectoriel se veut plus transversal dans sa gouvernance via la création d'une **assemblée des territoires** qui permettra de poursuivre le travail de concertation engagé et qui se traduira par la signature d'une charte de partenariat entre la Région et les territoires souhaitant y être associés. Le contrat sera signé officiellement le 15 novembre lors du Forum de l'Emploi solidaire à Lyon.

Contacts :

Cyril Kretzschmar, conseiller délégué nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat et économie sociale et solidaire, ckretzschmar@rhonealpes.fr
Elizabeth Webb, chargée de mission ESS et artisanat, ewebb@rhonealpes.fr



Mutualisation, accessibilité, innovation... L'ESS en réponse aux besoins des territoires ruraux

S'il est difficile de regrouper sous un même terme - « rural » - la diversité des territoires que ce concept est censé englober, il est encore plus complexe de l'appréhender aujourd'hui tant la dichotomie urbain / rural paraît dépassée. Concentration en grande métropole, néoruralité, extension de la péri-urbanité, réformes territoriales... Les lignes bougent, les modèles se nuancent, la ruralité évolue. Pour co-construire les pistes d'action face à ces nouveaux enjeux et besoins, trouver des réponses aux questions de mobilité, d'économie locale, d'environnement et inventer un entrepreneuriat social rural, sur le terrain, collectivités et acteurs font de l'ESS un vecteur de développement local.

En août dernier, au portefeuille de Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, s'ajoutait la notion de ruralité. Dans la foulée, la ministre annonçait la tenue d'assises nationales des ruralités, avec sept rencontres territoriales organisées en octobre 2014. Quelle place aura l'ESS dans cette nouvelle politique qui se dessine ? Sur les territoires, projets et expériences s'ancrent et se multiplient.

© R. Trapet



Robinson et Thibaut en menuiserie, à la SAPO Ambiance Bois (Faux-la-Montagne)

Promouvoir un territoire par l'ESS

Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui de Faux-la-Montagne (voir première page). Avec une Société anonyme à participation ouvrière (Ambiance Bois), une SCOP (La Navette), une télévision associative (TéléMillevaches), un projet d'éco-quartier..., l'ESS y représente 32 % de l'emploi. "Pendant 30 ans, la commune a porté avec opiniâtreté une politique d'accueil et d'accompagnement des initiatives et porteurs de projets. L'ancien maire aimait à répéter « Je me fous d'avoir des trottoirs en mauvais état, du moment qu'il y a des gens pour marcher dessus. »", raconte Alain Detolle, co-fondateur de la SCOP la Navette, 3^{ème} employeur de la commune.

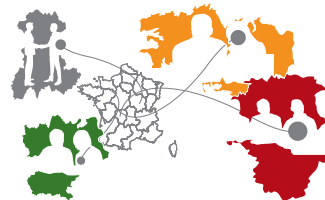
S'appuyant sur cette dynamique, le PNR des Millevaches¹ (dans lequel se situe la commune) a lancé en 2010 un Appel à projet, « Entreprendre Autrement », qui a permis d'identifier une douzaine de projets pertinents, employant aujourd'hui une vingtaine de personnes. "Cet appel a fonctionné car il a permis d'accompagner des projets de petite taille, qui ne trouvent actuellement pas de réponse dans les dispositifs existants", explique Sylvie Chappelet, chargée de mission ESS pour le conseil régional du Limousin qui soutient la démarche. "Et contre toute attente, au fil du temps, les candidats se sont trouvés

être des projets collectifs". Si le démarrage a été laborieux, les acteurs parfois sur la défensive, et l'objectif affiché par le PNR ambitieux - passer de la promotion de l'ESS sur le territoire à la promotion du territoire par l'ESS -, l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui intégrée à la stratégie territoriale comme élément différenciant, d'identité et d'attractivité.

Se basant sur cette expérimentation et encourageant ce type d'approche, le conseil régional du Limousin a souhaité accompagner davantage les territoires pour lesquels l'ESS représente un enjeu. "Il s'agit autant de valoriser l'ESS sur les territoires, que de valoriser les territoires, leurs richesses et spécificités par l'ESS", conclut Sylvie Chappelet. Promotions d'initiatives, transferts d'expériences, appels à projets territoriaux ou interventions directes en matière immobilière ou de commande publique responsable, l'approche expérimentale est encouragée, notamment en matière de mutualisation ou de nouvelles coopérations économiques.

Faciliter la mobilité pour lutter contre l'isolement

Avec la hausse du prix des énergies, le développement de la concentration des emplois en métropole et l'augmentation de la fréquence et des distances des trajets, la campagne risque une triple peine : éloignement des services, accès plus difficile à l'emploi et dépenses accrues pour l'habitat et le transport. Pour anticiper ces projections, des collectivités mettent en place des schémas de mobilité, accompagnés de systèmes d'informations multimodaux à l'échelle des bassins de vie : Destineo, Paca mobilité, Oise mobilité, Zapt... Les plates-formes se développent, s'appuyant souvent sur la connaissance de terrain des acteurs locaux. Exemple dans le Nord-Pas de Calais où l'association Lien Plus facilite depuis 1991 la mobilité en milieu rural des personnes ne disposant pas de moyens de transport. Dotée de dix véhicules, d'un parc de cyclomoteurs et d'une équipe de 9 salariés, elle couvre les 94 communes du Pays des 7 Vallées. Aujourd'hui, forte de l'expérience acquise, elle a été reconnue "lieu ressources" à échelle régionale et accompagne associations et collectivités dans leur réflexion sur les transports collectifs, l'accès à la mobilité et les modes de déplacements innovants. Un site Internet recense ces expériences, une plate-forme en ligne est consacrée au covoiturage. Et l'association continue son travail sur le terrain : elle vient de créer, avec Pôle Emploi, des ateliers mobilité pour informer et outiller les demandeurs d'emplois en solutions de transport. Ils seront 150 à en bénéficier pour cette première session.



Multi-services, coopération et proximité

Autre constat inquiétant, et qui concerne pour sa majeure partie les milieux ruraux, selon l'INSEE, en France, près d'une commune sur deux ne compte pas (ou plus ?) de commerce de proximité. Pour enrayer cette déperdition, acteurs locaux et collectivités font de plus en plus les paris du multi-services, de la coopération et de la proximité. Augun, Bretagne, 1500 habitants. Un groupe de nordistes et bretons se lancent en 2010 un beau défi : pour inventer "une autre manière de faire du commerce au profit de l'économie du territoire", ils décident d'ouvrir un lieu multi-activités en plein contexte de crise économique. Les débuts ne sont pas simples, les habitants et les porteurs de projet s'approprient. Et puis, le temps (indispensable dans la construction collective), les façons de faire, de travailler, de s'investir, créent les liens. En 2012, la coopérative devient SCIC et compte 110 associés... Dont la moitié du village. Épicerie - bar - brasserie - lieu associatif - relais postal et bientôt auberge², Le Champ Commun est aujourd'hui cité en exemple et emploie 7 salariés. "Dans un contexte de concentration des activités économiques sur les petits ou grands centres urbains, créer collectivement un commerce de proximité en zone rurale sortait à l'époque du cadre établi", raconte Mathieu Bostyn, gérant de la SCIC. "Depuis, la mairie est régulièrement sollicitée par d'autres collectivités désireuses d'implanter un commerce de ce type dans leur village."



La SCIC Champ Commun et son épicerie que les habitants ont baptisé "Le Garde-Manger"

Depuis quelques années en effet, des SCIC se développent un peu partout sur les territoires ; ce statut pouvant associer collectivités et acteurs semble particulièrement adapté aux nouvelles activités et formes qui naissent en milieu rural. Et elles concernent tous les domaines. En Isère à Renage (3600 habitants), la SCIC "l'Atelier Paysan" développe et essaime les pratiques d'autoconstruction de matériel agricole. Dans le Puy-de-Dôme, la SCIC "Le centre d'ailleurs", salle de spectacle - restaurant - lieu de création, fait battre le cœur de Saint-Jean-des-Ollières (460 habitants). Dans le même département, la SCIC "Combrailles Durables" œuvre, avec ses 190 contributeurs, à l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques à échelle locale. L'hybridation et la coopération comme réponses aux besoins des territoires ruraux ?

Prendre le temps... d'observer les temps

L'Association AIDER, agence associative de développement local, a été créée dans la Drôme en 1999. Si, à l'origine, elle avait pour objet d'accompagner les groupements d'employeurs en milieu rural, son champ d'activités s'est rapidement élargi. La question de l'emploi en a en effet (et forcément) amené d'autres : habitat, mobilité, organisation du travail, mixité... Avec l'objectif permanent de faire émerger des solutions alternatives et complémentaires pour le développement des territoires ruraux.

Aujourd'hui, AIDER poursuit son travail sur les groupements d'employeurs, mais aussi sur l'habitat solidaire et partagé, la formation, l'animation de réseaux, ... Et sur la question, fondamentale, l'harmonisation des temps individuels collectifs. Entretien avec Marie Danjean, référente du pôle Vie des Territoires de l'association.

"Aujourd'hui, les temps de travail sont bouleversés, les horaires « atypiques » ne le sont plus tant que ça et les temps de vie s'individualisent", explique Marie Danjean, "Pourtant les services à la population sont très peu calqués sur ces nouveaux besoins des usagers."

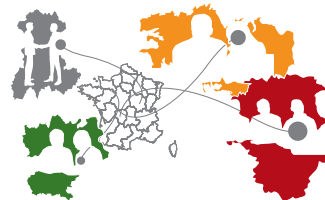
Pour que la gestion des temps à l'échelle d'une structure ou d'un territoire participe au mieux-vivre, AIDER travaille au développement de méthodes et d'outils pour observer les rythmes des territoires : à la fois sur l'organisation personnelle des habitants et les propositions du territoire (horaires de fonctionnement des entreprises, horaires de services...) et sur l'observation des rythmes comme outil d'aménagement.

"Certaines collectivités mettent ainsi en place des Bureaux des Temps, pour réfléchir à l'aménagement des territoires en fonction des temps de travail et de vie. On ne peut pas ne pas aborder la question des temps, elle est sous-jacente à toutes les politiques publiques : petite enfance, économie, social... Et devrait être leur préalable. Mais observer les rythmes de la population d'un territoire n'est pas évident. Et notamment en milieu rural, où les acteurs sur lesquels s'appuyer et avec lesquels travailler sont moins visibles.

Il est pourtant essentiel de les associer à toutes les étapes. Les acteurs de l'ESS notamment, ce sont souvent eux qui sont les plus proches des habitants, qui repèrent les dysfonctionnements et qui ont la capacité de mobiliser les populations. D'autant que les milieux ruraux sont propices à l'hybridation des formes, l'itinérance, la proximité, l'ancrage local... Qui sont des valeurs fortes de l'ESS."

¹ D'autres Parcs naturels régionaux ont intégré la question de l'ESS dans leurs travaux et programmes d'actions. Le PNR des Volcans d'Auvergne a mis en place un comité technique au sein du syndicat mixte pour fédérer l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans l'ESS. Le PNR du Livradois-Forez est co-initiateur de la dynamique "TRESSE" (Territoires de Rencontres de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Environnement) sur son territoire. Et le PNR du Pilat, après avoir été labellisé territoire ISO 14001, s'est engagé dans la norme ISO 26000, qui traite de la responsabilité sociale.

² La structure a lancé une opération de financement participatif à ce sujet. Toutes les informations : www.lechampcommun.fr



Le Groupe La Poste se penche également sur ces questions. Avec plus de 17 000 bureaux sur tous les territoires, il offre le plus grand réseau de proximité en France. En 2002, le groupe avait déjà expérimenté des « points postes », partenariat conclu avec un commerçant sous la forme d'une convention de mandat. Une expérimentation qui a permis de maintenir agences postales et commerces de proximité. La réflexion porte aujourd'hui sur l'essaimage de ces expériences de mutualisation et la mise en place de lieux partagés, qui pourrait accueillir acteurs et activités de l'ESS³.

Relocaliser une agriculture citoyenne

Si la ruralité aujourd'hui ne peut plus être résumée à l'activité agricole, cette dernière n'en demeure pas moins l'un de ses socles forts. Pourtant, chaque année, plus de 200 fermes disparaissent en France, souvent au profit d'une agriculture intensive et délocalisée. Pour relocaliser producteurs et emplois, des collectivités prennent le taureau par les cornes. À Bourgoin-Jallieu, en Isère, un montage original permet un investissement conjoint de la commune et des citoyens, via une collecte d'épargne de la foncière Terre de Liens, pour acquérir un terrain et installer des maraîchers biologiques.

Toujours en Rhône-Alpes, la communauté de communes du Val de



L'espace-test agricole en Val de Drôme fait partie du projet régional "Biovallée ®"

Drôme a impulsé la création d'un espace-test d'installation agricole. Gérées par une association locale, ces terres permettent aux futurs agriculteurs de tester leur projet pendant trois ans grâce à la mise à disposition de matériel et surtout grâce à un encadrement et un soutien humains. Huit porteurs de projets ont bénéficié du dispositif, dont 2 qui se sont installés en maraîchage biologique sur le territoire. Dans une région où les pressions foncières sont énormes, c'est une belle avancée.



“Le rôle de l' élu est de défricher, accompagner et rendre autonome.”

Entretien avec **Michel Fournier**, vice-président de l'Association des Maires Ruraux de France et maire des Voivres (88)

Comment l'ESS est-elle prise en compte au sein de l'AMRF ?

Il n'y a pas de politique ESS clairement définie au niveau du réseau. Même si développer l'économie sociale et solidaire, qui dépend finalement de la volonté des individus, est aussi notre volonté. Nous nous appuyons pour cela sur les élus les plus dynamiques au sein du réseau.

En tant qu' élu local en milieu rural, comment envisagez-vous votre rôle dans le développement de l'ESS ?

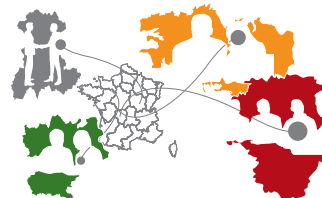
C'est une démarche personnelle, une conviction forte d'un maire et de son équipe. Dans les communes rurales, les moyens sont très faibles. En terme d'emploi, on ne peut pas faire grand chose. Ou on ne fait rien... Ou on essaie de faire autrement. Sur ma commune, je suis dans la pratique au quotidien. Sur un canton de 4000 habitants, dans la ruralité profonde, sans entreprise, nous avons développé une politique d'accueil, favorisé la création et le développement d'entreprises, d'artisans et de structures d'Insertion par l'Activité Économique. Avec comme objectif d'apporter des passerelles à des gens déconnectés de l'entreprise ou au chômage. Aujourd'hui, de 200, on est passé à 360 habitants. Et 450 personnes travaillent sur la commune. Nous accompagnons également les associations vers l'autonomie. Il y a 15 ans, nous avons créé une association, un centre d'éducation à l'environnement. Petit à petit, nous l'avons accompagné vers l'autonomisation. Aujourd'hui, elle emploie sept permanents, des emplois saisonniers et des contrats aidés.

Sa particularité : elle reçoit très peu de subvention publique dans son fonctionnement. Si l'organisation au quotidien est plus tendue, son fonctionnement, lui, est plus réaliste, et sa pérennité dépend d'elle-même, pas de collectivités. Je pense qu'au démarrage, l' élu doit être défricheur, impulser la dynamique. Ensuite, il doit avoir une fonction de parrainage, d'accompagnement. Dans l'ESS, sans cet accompagnement par les collectivités, que ce soit au niveau d'un local, d'aide juridique ou de soutien technique, financier, on va au casse-pipe.

Pour vous quels sont les freins principaux au développement de l'ESS ? Et les leviers ?

Pour moi, le premier frein est la lourdeur administrative. Les obligations et le fait de rendre des comptes prennent un temps fou. À tel point qu'un village comme le nôtre ne peut pas l'assumer ; nous n'avons pas les moyens d'avoir une secrétaire. L'épicentre du choc de simplification ne doit pas être dans notre secteur... ! Et encore, en tant que collectivité, j'ai moins de risque, mais pour les associatifs, c'est autre chose. Les obligations mettent en péril les structures, et notamment les petites structures en milieu rural. Les structures d'IAE, par exemple, sont de plus en plus obligées de fonctionner comme des agences d'interim. Aujourd'hui, il est plus facile de convaincre qu'il y a 25 ans, mais on est “bouffé” par l'administratif. Ce qu'il faut pour que ça évolue ? De la souplesse. Laissons travailler. Encourageons les capacités d'initiatives. Et défendons le droit à l'activité, pas le droit au travail.

³ Début 2014, la Poste a lancé une réflexion sur l'ESS en partenariat avec les acteurs du secteur. Lancée officiellement le 14 octobre, “L'Alliance Dynamique, La Poste et l'ESS” s'articule autour de 5 axes : les lieux partagés, la Banque Postale, les ressources humaines et la mobilité, les achats, la transition énergétique.



Prochaines étapes : couveuse d'activités, ferme-école et pépinières délocalisées, pour lesquelles la collectivité a mis en place le Fonds d'Investissement Foncier (FIF), qui lui permet d'assurer un portage temporaire de foncier pendant la durée du test.

Du côté de la Champagne-Ardenne, l'association Manger Bio Champagne-Ardenne (MBCA) s'est créée en 2005 suite à une demande de la commune de Charleville-Mézières qui souhaitait approvisionner sa cuisine. De fil en aiguille, en quelques années, MBCA est devenu un outil opérationnel mutualisant prise de commande, facturation, livraison, réponse aux marchés publics, démarchage commercial... Avec pour ambition de relocaliser l'alimentation et l'agriculteur et de repenser les relations entre acteurs économiques et institutionnels. Huit ans plus tard, 3 ateliers de transformation et 15 emplois ont été créés et consolidés, et la dynamique a entraîné la certification d'une dizaine d'acteurs en bio. Ce projet, né de l'impulsion d'une collectivité et qui a grandi associativement, s'est transformé, en septembre, en SCIC.

Construire ensemble d'autres façons de travailler

Mobilité, emploi, lien social : trois défis fondamentaux en milieu rural, auxquels les acteurs de l'ESS s'attellent. En Pays de Redon-Bretagne Sud, la Coopérative d'Activité et d'Emploi "Inter'activ" mène avec la Maison de l'Emploi (Medefi) et dans le cadre du programme européen Interreg "Rural Alliances", une expérimentation qui pourrait faire des petits. Partant du constat que les dynamiques entrepreneuriales sont bien présentes sur le territoire mais que les freins liés à la mobilité et l'isolement sont aussi importants, les partenaires ont décidé de mener une réflexion sur les lieux de travail partagés. Pendant six mois, études et ateliers participatifs mobilisant élus, employeurs, créateurs d'entreprises, travailleurs nomades, chercheurs d'emploi et acteurs du développement local ont permis d'échanger sur les usages, les représentations du travail, de ses valeurs et de ses lieux. De cette co-construction qui a offert à chacun la possibilité d'être acteur du projet, est né en 2014 "Mon autre Bureau", un co-working nomade qui peut s'installer dans tous les lieux ouverts au public, médiathèques, maison de l'emploi, cafés... Ou comment faire d'une pierre trois coups : soutenir l'entrepreneuriat, réduire les freins à la mobilité et favoriser les lieux multi-services en milieu rural.

Même énergie collective, autre territoire. À Biarne, petit village de 350 habitants près de Dole, est né en 2012 le premier FabLab⁵ rural. Il y a trois ans, alors que café et commerce ferment dans la commune, emportant avec eux les derniers espaces d'échanges existants, des habitants s'organisent et militent pour "aider les ruraux à ne plus subir l'informatique". D'abord en investissant les réseaux sociaux, puis en organisant des achats groupés... Jusqu'à la création de l'association "Net-Iki", le FabLab comtois. Au premier étage de la Mairie, deux jours par semaine, se croisent ainsi plus de 80 adhérents de tous horizons. "Les machines ne sont qu'un prétexte pour faire travailler les gens ensemble", explique Pascal Minguet, co-fondateur et animateur de la communauté. "On accueille aussi bien des collégiens que des retraités, des architectes, des geek, des garagistes, ou M.

et Mme Tout le monde." Un lieu qui offre à chacun la possibilité de fabriquer ou réparer lui-même ses objets, se frottant du même coup aux notions de société collaborative, d'économie circulaire, et d'ESS⁵. Un lieu représentatif de cette nouvelle dynamique numérique (télétravail, e-learning, tiers-lieux ruraux, télémédecine, points-relais de services publics...) qui repense le développement des zones rurales en relocalisant services et activités.



Net-Iki, le FabLab Comtois, regroupe plus de 80 adhérents de tous horizons.

Coopérer pour renforcer l'économie locale

Développer l'activité économique de proximité en s'appuyant sur les richesses territoriales et la coopération des acteurs : les Pôles Territoriaux de Coopération Économique paraissent également un système particulièrement adapté au développement local rural. Pourtant, si la qualité de l'environnement, des savoir-faire et des patrimoines sont des atouts importants en milieu rural, les freins le sont tout autant : faible densité des acteurs et, surtout, faiblesse des moyens publics. Des difficultés qui ont amené la plupart d'entre eux à construire ces pôles avec des logiques participatives fortes, grâce à des dynamiques basées sur l'humain et, pour un certain nombre d'entre eux, sur le développement culturel. De Fil en Réseaux, Les Articulateurs, Scène(s) de Musiques Actuelles, Village documentaire de Lussas... Tous défendent une économie de proximité qui n'est pas (que) marchande, mais qui s'incarne et s'invente dans l'humain, l'histoire des territoires et les liens sociaux.

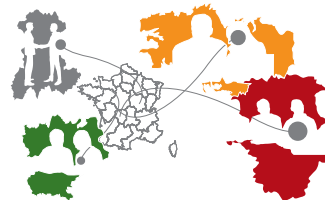
Les rencontres territoriales, organisées dans le cadre des assises nationales des ruralités, seront conclues par la réunion d'un comité interministériel de l'égalité des territoires. Celui-ci proposera alors un plan d'action précis et partagé entre l'Etat et les territoires ruraux. Souhaitons que dans cette nouvelle politique qui se dessine en faveur des territoires ruraux, l'économie sociale et solidaire y ait toute sa place.

Réservé aux collectivités adhérentes

Études, publications, bibliographies, fiches expériences... Pour aller plus loin sur le sujet, retrouvez le dossier "ESS & Ruralités" dans votre espace adhérents sur www.rtes.fr

⁴ Un fab-lab (contraction de l'anglais "fabrication laboratory" (= laboratoire de fabrication) est un lieu ouvert au public et dans lequel est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

⁵ Net-Iki travaille également avec des PME et groupes de recherche, notamment sur l'impression 3D.



3^{èmes} rencontres nationales des collectivités et de l'ESS "L'économie sociale et solidaire, vecteur d'équité territoriale"



La troisième édition de ce temps fort de rassemblement des collectivités autour de l'ESS a été ouverte avec un hommage émouvant à **Michel Dinet**, l'un des initiateurs de ces rencontres, disparu prématurément en mars 2014.

Retrouvez le discours de **Carole Delga**, secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire, et les témoignages d'élus, chercheurs et acteurs dans les actes de ces 3^{èmes} rencontres.

Téléchargez les actes des rencontres sur www.rtes.fr

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

- la communauté d'agglomération de Carcassonne,
- la ville de Sceaux,
- la ville de Riorges,
- la ville de Pont-Audemer,
- la ville de La Couronne,
- la communauté d'agglomération Grand Angoulême,
- le conseil régional Languedoc Roussillon,
- la ville de Firminy,
- la commune de Faux-la-Montagne,
- la ville de Hendaye.

L'AGENDA DU RTES

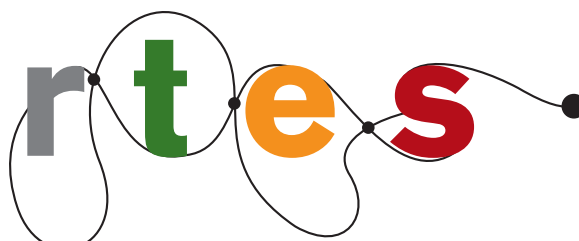
- **16 octobre** : Journée territoriale "L'ESS, vecteur de développement économique et social" - PACA / Corse
- **4 novembre** : "Responsabilité sociale des territoires" - Marne-la-Vallée
- **7 novembre** : Journée territoriale "La loi ESS et les collectivités locales" - Rhône-Alpes
- **25 novembre** : Formation RTES / CNFPT "La loi ESS" - Paris
- **8 décembre** : Formation "Eco-activités et ESS" - Paris

Nouveau conseil d'administration du RTES

L'assemblée générale du RTES s'est tenue mardi 1^{er} juillet 2014, devant plus de 60 de ses membres. L'occasion de faire le point sur 12 années d'existence du réseau, de mesurer le chemin parcouru et de procéder à un renouvellement du conseil d'administration suite aux élections municipales. En voici, par ordre alphabétique, sa composition ainsi que celle de son bureau, élu le 1^{er} octobre :

- **Patricia Andriot**, vice-présidente en charge de l'ESS, Conseil régional Champagne-Ardenne, vice-présidente du RTES
- **Henri Arevalo**, conseiller communautaire, Communauté d'agglomération du Sicoval, vice-président et trésorier du RTES
- **Jeanne Barseghian**, conseillère municipale et communautaire, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
- **Dounia Besson**, adjointe au Maire, en charge de l'économie sociale et solidaire, Ville de Lyon, vice-présidente du RTES
- **Corinne Bord**, vice-présidente, Conseil régional Île-de-France
- **Christiane Bouchart**, conseillère municipale, déléguée à l'économie sociale et solidaire et au commerce équitable, Ville de Lille, présidente du RTES
- **Mahel Coppey**, vice-présidente, déléguée à l'économie sociale et solidaire, et l'économie circulaire, Nantes Métropole
- **Yohan David**, conseiller municipal délégué à l'ESS, Ville de Bordeaux, vice-président du RTES
- **Bérénice Delpeyrat-Vincent**, vice-présidente en charge de l'économie solidaire et de l'innovation sociale, Conseil régional Aquitaine
- **Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine**, conseillère régionale déléguée à l'économie sociale, Conseil régional de Lorraine,
- **Jean-Baptiste Gernet**, conseiller communautaire et conseiller municipal en charge de l'économie créative, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
- **Antoinette Guhl**, adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'économie circulaire, Ville de Paris
- **Othmane Khaoua**, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire, Ville de Sceaux
- **Mathieu Klein**, président, Conseil général de Meurthe-et-Moselle
- **Cyril Kretzschmar**, conseiller régional, délégué nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, économie sociale et solidaire, Conseil régional Rhône-Alpes
- **Frédéric Léveillé**, adjoint au Maire, délégué au développement durable et à l'Agenda 21, Ville d'Argentan
- **Marie-Christine Pons**, conseillère régionale, présidente de la commission économie sociale et solidaire, Conseil régional Midi-Pyrénées
- **Michel Rotger**, vice-président communautaire, délégué à l'économie sociale et solidaire, Grand Dijon
- **Rose Marie Saint-Germès**, conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Pour joindre l'équipe : Anne-Laure Federici, déléguée générale : alfederici@rtes.fr, Jacques Dughéra, chargé de développement : jdughera@rtes.fr, Pierre-Alain Simon, chargé d'animation du réseau : animation@rtes.fr, Céline Parat, chargée de communication : cparat@rtes.fr. **Direction de la publication** : Christiane Bouchart. **Coordination** : Anne-Laure Federici. **Rédaction** : Céline Parat, Pierre-Alain Simon. **Mise en page** : Céline Parat. **Charte graphique** : Yann Montigné. **Impression** : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire